



Objectif n° 6 - Gestion durable de l'eau pour tous Objectif n° 14 - Vie aquatique marine

L'eau délivrée au robinet des Franciliens : une ressource accessible mais fragile

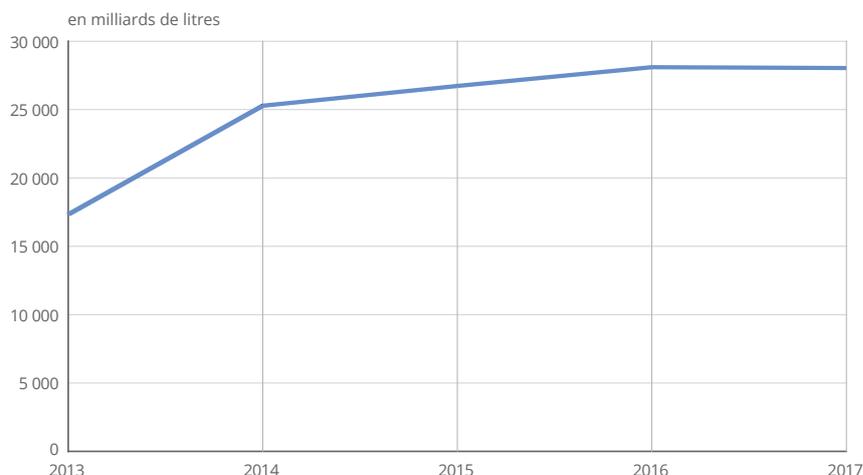
Les objectifs de développement durable 6 et 14 visent à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau en lien avec des structures d'assainissement gérées de façon durable tout en essayant de préserver les milieux aquatiques. En Île-de-France, les structures d'assainissement sont globalement conformes aux normes en vigueur en matière de polluants. De même, dans leur grande majorité, les habitants disposent d'une eau au robinet de qualité suffisante. Mais cette face aval de la chaîne ne doit pas occulter les facteurs de fragilité en amont : l'exposition à la pollution (nitrates, produits phytopharmaceutiques, micropolluants) et les traitements potentiellement coûteux qu'elle appelle.

En Île-de-France comme en France, la gestion de l'eau constitue un enjeu important. Il s'agit tout à la fois de fournir une eau potable à tous, d'encourager une consommation raisonnée d'eau et de protéger les milieux aquatiques.

En 2017, 29,3 milliards de mètres cubes (m³) d'eau sont prélevés dans la région. Environ 96 % de ce volume (soit 28 milliards de m³) sont utilisés pour le refroidissement des centrales électriques franciliennes, situées notamment dans les Yvelines et en Seine-et-Marne. Cet usage a augmenté entre 2013 et 2016 de plus de moitié pour se stabiliser entre 2016 et 2017 ► **figure 1**. L'eau pour cet usage est toutefois restituée en quasi-totalité au milieu naturel à proximité du lieu de pompage.

Au-delà de cet usage énergétique, la consommation d'eau en Île-de-France (1,3 milliard de m³) sert pour environ les deux tiers à des fins domestiques

► 1. Débit d'eau annuel consacré au refroidissement des centrales électriques en Île-de-France de 2013 à 2017



Lecture : en Île-de-France, en 2017, 28 040 milliards de litres d'eau ont été utilisés pour refroidir des centrales électriques.

Champ : prélèvements d'eau douce excédant 10 000 mètres cubes.

Sources : Onema, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE) ; Office français de la biodiversité (OFB) ; Traitement : SDES.

Quantité d'eau prélevée selon les usages

en milliards de m³

28
Refroidissement
des centrales
électriques



1,3
Autres besoins
(eau potable, industrie,
agriculture...)

Eutrophisation

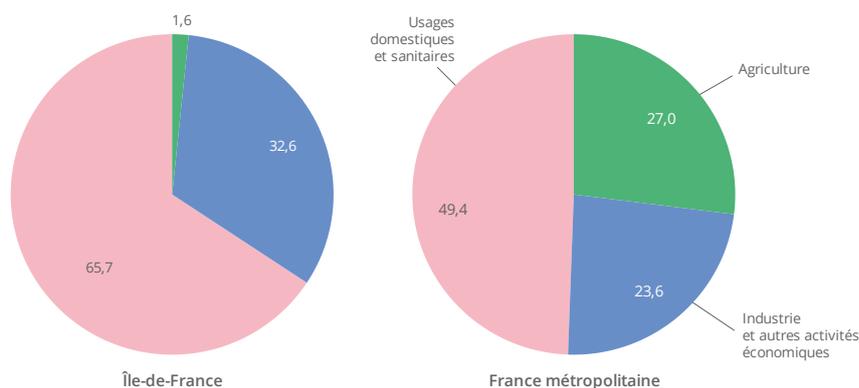


100 %
de communes
vulnérables

(eau potable) et pour un tiers aux entreprises : industrie, construction, tertiaire... ► **figure 2.** Les usages de l'eau par les habitants sont multiples : usages domestiques (pour se laver, s'hydrater, nettoyer son domicile ou sa voiture, entretenir un éventuel jardin...) et usages similaires en dehors des lieux d'habitation des ménages (établissements publics, hôtellerie et restauration, commerce artisanal...). En moyenne, pour satisfaire tous ces besoins, un Francilien utilise 189 litres d'eau potable par jour en 2017 (contre 218 pour un Français). Cette moindre consommation tient en partie à une densité de population plus élevée et à des habitats plus souvent collectifs (davantage d'appartements et moins de maisons avec jardin).

En Île-de-France, en 2017, la plupart des équipements d'assainissement collectifs (stations d'épuration notamment) sont aux normes et la population peut accéder, dans sa grande majorité, à une eau au robinet jugée de bonne qualité. D'après le bilan 2018 de l'ARS, l'indicateur de qualité global de l'eau est insuffisant dans moins de 40 communes, toutes situées en grande couronne et regroupant une très faible part de la population francilienne. Cet indice prend en compte

► 2. Répartition par usage des quantités d'eau douce utilisée en Île-de-France et en France métropolitaine en 2017 (en %)



Lecture : en 2017, moins de 2 % de l'eau douce utilisée* en Île-de-France est consacré à l'agriculture contre 27 % en France métropolitaine.

* Le débit d'eau considéré ne comprend pas le refroidissement de centrales électriques ou l'alimentation de canaux qui représentent la quasi-totalité du débit d'eau utilisé en France comme en Île-de-France.

Champ : prélèvements d'eau douce excédant 10 000 mètres cubes.

Sources : Onema, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE) ; Office français de la biodiversité (OFB) ; Traitement : SDES.

les paramètres bactériologiques et physico-chimiques faisant l'objet d'une limite de qualité réglementaire (bactéries, pesticides, nitrates, fluor).

Si la quasi-totalité des communes franciliennes sont concernées par une

eau au robinet de bonne qualité, cela s'explique par les traitements parfois lourds et coûteux qu'entreprennent les opérateurs, ces derniers ne disposant pas toujours en amont d'une ressource en eau de qualité suffisante. À titre d'illustration, les eaux de surface d'Île-de-France affichent des concentrations élevées en nitrates ou en pesticides. Ces fortes concentrations de polluants rendent les milieux aquatiques franciliens particulièrement sensibles à l'**eutrophisation**, phénomène qui se caractérise par une croissance excessive de plantes et d'algues due à la forte présence de nutriments (azote ou phosphore) dans l'eau : aujourd'hui, dans 100 % des communes d'Île-de-France, l'eau de surface est d'ailleurs **vulnérable** à l'eutrophisation contre 90 % en 2012.

Plus généralement, la région fait face à des enjeux importants liés aux pollutions diffuses (nitrates mais aussi produits phytosanitaires) et aux micropolluants, à la fois pour les eaux de surface et pour les eaux souterraines. Ces dernières, dont une partie sont situées hors Île-de-France représentent 45 % de l'eau délivrée au robinet des consommateurs franciliens. ●

► Définitions

La totalité de l'**eau potable** utilisée couvre les usages domestiques et les usages similaires (sanitaire, boisson) en dehors des lieux d'habitation des ménages (établissements publics, hôtellerie et restauration, commerce artisanal...).

L'**eutrophisation** est le processus par lequel des nutriments s'accumulent dans un milieu ou un habitat. Les causes sont multiples et peuvent donner lieu à des situations d'interaction complexes entre les différents facteurs. Les nutriments concernés sont principalement l'azote et le phosphore.

Une **zone vulnérable** est une partie du territoire où la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole et d'autres composés azotés susceptibles de se transformer en nitrates menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable.

► Pour en savoir plus

- SDES, « Eau et milieux aquatiques - Les chiffres clés », édition 2020.
- SDES, « Pollution des eaux superficielles et souterraines », in *Bilan environnemental de la France*, édition 2020.
- DRIEE, « L'eau et les milieux aquatiques en Île-de-France », édition 2020.